

*sæculorum* (I. Tim. I. 17.). Toutes choses sont soumises à sa puissance infinie (Sag. XVI. 13.). Sa providence gouverne le monde avec une sagesse et une puissance infinies (Sag. VIII. 1.). Sa sainteté et sa justice n'ont point de bornes (Deut. XXXII. 4.). Sa miséricorde est éternelle (Ps. CXVII. 1.).

En un mot, Dieu est la perfection infinie et par conséquent, infiniment digne de notre amour, de notre crainte et de notre adoration. Et comme aucun être ne lui est égal, ni même comparable, aucun non plus n'a droit à un amour, à une crainte ou à une adoration semblable.

Telle est, N. T. C. F., l'idée que l'Eglise Catholique nous donne de Dieu et du culte souverain et absolu qui est dû à sa majesté infinie.

## II. NATURE DU CULTE QU'IL EST PERMIS DE RENDRE AUX SAINTS.

En même temps que la foi catholique nous montre Dieu comme le souverain Seigneur de toutes choses, comme la source unique de toute existence et de toute grâce, elle nous rappelle que *Dieu est admirable dans ses Saints ; mirabilis Deus in Sanctis suis* (Ps. LXVII. 36.) : qu'il est glorifié dans leur assemblée ; *glorificatur in concilio Sanctorum* (Ps. LXXXVIII. 8.) ; et que lui-même veut bien être leur récompense infinie ; *ego merces tua magna nimis* (Gen. XV. 1.) ; voilà pourquoi David nous invite à louer Dieu dans ses Saints ; *laudate Dominum in Sanctis ejus* (Ps. CLX. 1.).

Dans l'ordre civil, nous rendons au seul souverain les honneurs royaux ; mais à cause de lui nous honorons ceux en qui réside quelque parcelle de son autorité,